



APPRENTISSAGE A.E. ANIMATEUR EQUITATION



L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE REUSSITE

Une formation adaptée au marché de l'emploi

Nos objectifs :

- Etre capable de maîtriser les techniques équestres
- Etre capable de réaliser les soins et entretien des équidés et des infrastructures
- Etre capable de gérer des activités, l'environnement, l'institutionnel et la réglementation
- Etre capable de prendre en charge des publics et l'encadrement des activités équestres

Une insertion dans la vie active

- L'A.E. est un titre professionnel délivré par la **Fédération Française d'Équitation (F.F.E)** par validation d'unités capitalisables (UC). Les UC permettent d'évaluer le niveau de compétence attendu en fin de formation.

Ce titre professionnel permet de **s'insérer dans la vie active** (encadrement de publics contre rémunération de cours d'animation d'équitation sous l'autorité d'un enseignant de niveau 4) ou d'envisager **une poursuite d'études** vers un BP JEPS « activités équestres » puis vers un DE JEPS « sports équestres ».

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences

Filière Cheval

- 4^{ème} - 3^{ème}
- CAPa Palefrenier Soigneur
- BP Responsable d'Entreprise Hippique
- **Animateur Equitation**
- BP JEPS Activités Equestres
- DE JEPS Activités Equestres

Une individualisation du parcours de formation grâce à une équipe de professionnels entièrement à votre écoute

Retrouvez toutes les informations sur les formations proposées par le
CDFAA de la Corrèze à cette adresse :
<https://cdfaa-de-la-correze.com>

CDFAA de la Corrèze

Site de Tulle-Naves - Cézarin – 19460 NAVES
05 55 26 85 34
cfa.tulle-naves@educagri.fr
www.cdfaa-de-la-correze.com

Taux de réussite
Voir site internet

TAUX DE SATISFACTION
Voir site internet



TAUX D'INSERTION
Voir site internet



CDFAA de la Corrèze

Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité
d'accueillir des publics en situation
de handicap.

Page 1 sur 2



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

V6-21/01/2022

APPRENTISSAGE

A.E. - ANIMATEUR EQUITATION



CDFAA de la Corrèze

Titre de niveau 3
Formation en alternance

L'AE ou Animateur Équitation est un titre à finalité professionnelle de niveau 3 délivré par la Fédération Française d'Équitation. Il permet d'initier les enfants à l'équitation contre rémunération sous la responsabilité d'un enseignant diplômé. L'AE choisit une des dominantes suivantes : poney, cheval, équitation d'extérieur.

Objectifs :

Le CDFAA de la Corrèze, site de Naves vous propose une formation d'**Animateur Equitation** qui répond aux besoins des professionnels.

Notre formation de préparation au titre d'Animateur Équitation s'adresse à des cavaliers ayant le sens des responsabilités et volontaires, passionnés par l'univers équestre et par l'enseignement de l'équitation, motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Conditions d'admission et organisation pratique :

- ✓ L'apprenant doit avoir moins de 30 ans à la signature du contrat, pas de limite d'âge si l'apprenant est reconnu travailleur handicapé.
- ✓ Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus comme les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.
- ✓ Le M.A. doit fournir les chevaux pour l'examen AE.
- ✓ Etre titulaire du galop 5 à l'entrée en formation et obtenir le galop 6 avant le passage de l'examen.
- ✓ Etre titulaire du P.S.C 1.
- ✓ Le Centre Equestre d'apprentissage doit être affilié à la FFE et labellisé Ecole Française d'Equitation (EFE) par la FFE.
- ✓ Possibilité d'hébergement et de restauration. Pour les tarifs, nous consulter.

➤ Pas de pré-requis particulier hormis la maîtrise de la langue française.

Contenu pédagogique :

➤ Enseignement technologique et professionnel :

U.C.1. Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre (150h)

U.C.2. Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres (240h)

U.C.3. Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école (205h)

Durée, alternance et délai d'accès :

La durée moyenne du parcours en centre est de **595h sur 1 an**.

Le parcours alterne des périodes en centre de formation (17 semaines) et des périodes en entreprise.

Un planning d'alternance est établi annuellement par le CDFAA de la Corrèze. La formation débute en Septembre mais il est possible d'y accéder à tout moment.

L'apprenant est salarié de l'entreprise, il est rémunéré en fonction de son âge, rémunération calculée sur la base du SMIC selon la loi en vigueur :

<https://www.lapprenti.com/html/apprenti/salaire.asp>

Modalités d'inscription :

- ✓ Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- ✓ Retirer un dossier d'inscription au CDFAA de la Corrèze, site de Naves auprès du secrétariat administratif ou prendre contact avec le centre de formation.
- ✓ Réaliser un diagnostic global à l'entrée en formation afin d'adapter la formation en fonction de votre parcours.

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations.